Décision 26-DCC-105 du 29 avril 2026

relative à la prise de contrôle conjoint d'un fonds de commerce de détail à dominante alimentaire sous enseigne Les Halles de l'Aveyron par la société Francondis aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 29 avril 2026 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Société Francondis aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc (ACDLec)
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1

Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	un fonds de commerce de détail à dominante alimentaire sous enseigne Les Halles de l'Aveyron

Lire

Le texte intégral de la décision
148.34 Ko